

DEMANDE(S) D'AUTORISATION D'USAGE(S) CONDITIONNEL(S)

Aux personnes intéressées

1. Le conseil de la Ville de Rimouski statuera sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, lors de la séance ordinaire du **lundi 23 février 2026**, à compter de **19 h 30**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. À cette date, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

2. La demande d'autorisation visée est la suivante :

178, rue Saint-Pierre

Nature et effet de l'usage conditionnel	Norme	Article / Grille / Tableau
Permettre la transformation d'une habitation multifamiliale (H4) de 4 logements en habitation multifamiliale (H4) de 5 logements.	Un nombre maximum de 4 logements est autorisé pour l'usage habitation multifamiliale (H4) dans la zone H-068.	Grille des usages et des normes H-068 (R.V.R. 820-2014)

3. Une consultation écrite se tiendra du **mercredi 4 février 2026** au **mardi 10 février 2026**. Tout intéressé peut consulter la présentation de la demande d'autorisation en cliquant sur le [lien suivant](#) ou participer à la consultation en cliquant sur le [lien suivant](#).

Rimouski, 4 février 2026

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat
Greffier